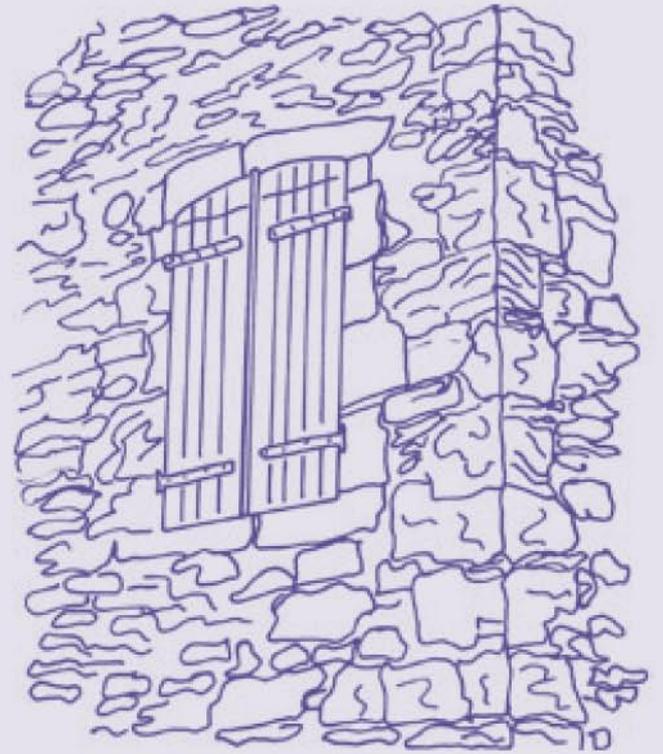


Mur en pierre de taille.



Mur en moellon traité à pierre vue.

Rejointoyer un mur

Tout comme l'enduit, un mortier de joint de chaux et de sable laisse respirer le mur. Sa mise en œuvre, sa constitution et sa couleur sont à définir selon l'architecture de l'édifice et la maçonnerie.

Pour les pierres

La mise en œuvre doit se faire à fleur, arasée au nu du mur pour la pierre appareillée et à pierre vue pour le blocage. Les joints en creux ou en relief sont interdits sauf pour certaines maçonneries médiévales utilisant les joints biseautés, en ruban ou soulignés au fer.

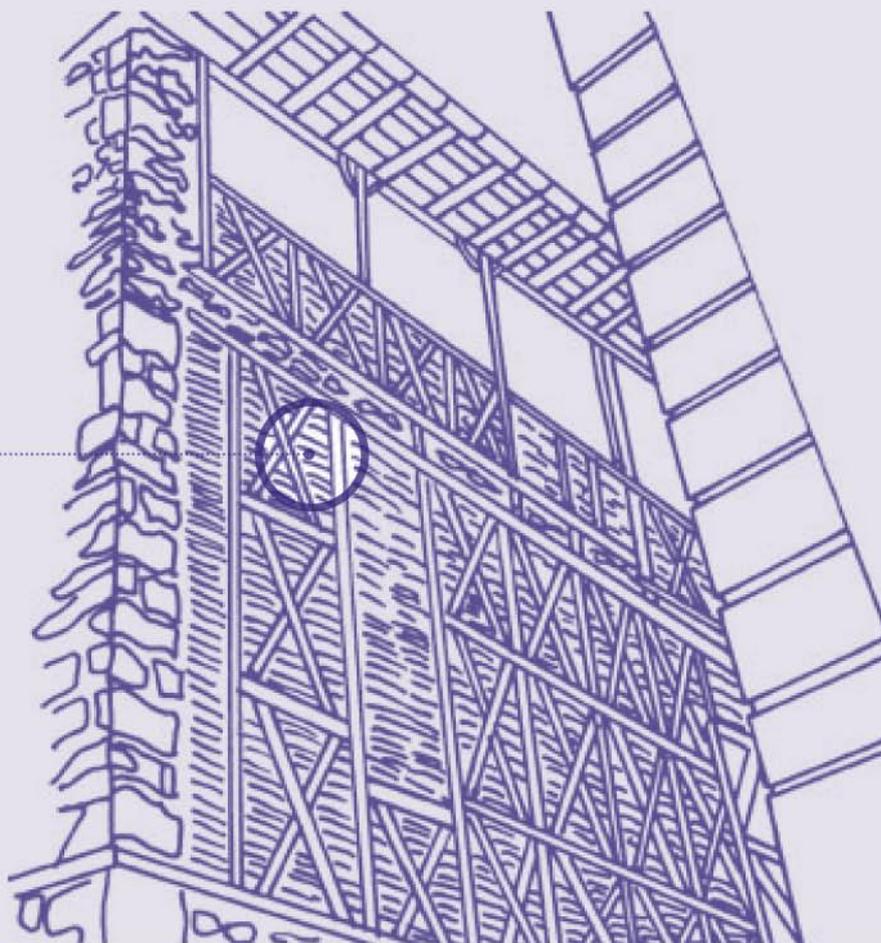
L'homogénéité visuelle des parois doit être privilégiée pour les choix de couleur. Des échantillons seront présentés sur place à l'architecte des bâtiments de France.

Pour les pans de bois

Les joints du hourdis seront soit au nu de celui-ci, soit légèrement en creux et de couleur neutre (beige-gris). Les bois seront de préférence traités au lait de chaux qui ne noircit pas le bois et le protège. L'huile de lin est également conseillée. Dans tous les cas, la couleur naturelle grisée du bois de feuillu devra être maintenue ; toute teinte des bois est proscrite. En cas d'utilisation de produits antiparasites, ceux-ci doivent être incolores.

Des échantillons seront présentés sur place à l'architecte des bâtiments de France.

Hourdis ●



Mur en pan de bois.